

Expéditeur :
ASEOR
64 rue de Paris
91400 Orsay
aseor91@gmail.com



Destinataire :
M. Rémi Darmon, Maire d'Orsay
2 place du Général Leclerc
9100 Orsay

Objet : Blocs de béton rue de Verdun : mise en danger de la vie d'autrui ?

Copie : Préfecture, Sous-Préfecture, Commissaire de police, CPS

Orsay, le 5 janvier 2026

Monsieur le Maire,

Suite à l'abandon du plan vélo dans le quartier du Guichet, trois blocs de béton ont été installés à l'entrée de la rue de Verdun afin d'empêcher le passage des poids lourds.



Le premier bloc, en montant, n'est pas signalé : aucune bande réfléchissante, et la flèche tracée rapidement, elle aussi non réfléchissante, est pour le moins douteuse.



Sur les autres blocs, les bandes ne sont pas réfléchissantes.

Des « restes » de véhicules jonchent régulièrement cette zone, laissant supposer que les collisions ne sont pas rares.

Ce qui nous interpelle toutefois, ce sont les distances entre les blocs. Comment un camion de pompiers pourrait-il circuler en cas d'urgence ? N'y a-t-il pas là un risque de mise en danger de la vie d'autrui ?



Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de nos sentiments respectueux.

Lucie Lebens, présidente de l'ASEOR et les membres du conseil d'administration